



Administration
de l'environnement

Grand-Duché de Luxembourg

Date de la mise hors service :

Déclaration de mise hors service d'une installation de pompe à chaleur

Emplacement de l'installation

Numéro d'identification :

Adresse :

Exploitant :

Nom, prénom :

Adresse :

Nature de l'installation

Type de pompe à chaleur :

Année de mise en service :

Marque :

Modèle :

Numéro de série :

Année de fabrication :

Puissance (en kW) :

Réfrigérant :

Charge (en kg) :

Charge récupérée (en kg) :

Usage ultérieure du
réfrigérant :

Raison pour la mise hors service

Description des suites

Entreprise

Nom :

Adresse :

Code entreprise :

E-mail :

Frigoriste

Nom, prénom :

Code :

Le présent formulaire est à envoyer à l'adresse
e-mail : chauffage@aev.etat.lu.

Le présent formulaire a été créé en exécution du règlement grand-ducal du 17 août 2026 relatif aux modalités d'exploitation des pompes à chaleur. Le frigoriste reste responsable de l'exactitude des données collectées. Les données collectées lors de cette inspection sont transmises à l'Administration de l'environnement, dans le respect du règlement applicable et des obligations légales en vigueur. Les données à caractères récoltées par ce formulaire sont traitées en conformité avec le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.